



Saines pratiques de gestion – Une recette de succès pour votre boisé

*Avez-vous entendu des opinions différentes sur la gestion de la forêt? Cela a-t-il semé la confusion en vous au sujet de ce qu'il faut faire? Vous vous demandez ce que vous pouvez faire pour vous assurer que le travail effectué dans votre boisé répond à vos besoins et respecte les principes d'intendance? Une bonne façon de faire consiste à comprendre et à appliquer les saines **pratiques de gestion**.*

Les saines pratiques de gestion, ou SPG, sont des lignes directrices pratiques et volontaires qui aident à s'assurer que le travail s'effectue de manière acceptable. Elles se fondent sur la science et les connaissances de pointe du moment. Les SPG ne remplacent pas les lois, mais complètent les prescriptions minimales des lois. Ce qui fait qu'on les accepte si largement, c'est qu'elles se fondent sur les principes de l'intendance, qui comportent la gestion durable à long terme de la gamme complète des ressources forestières (par exemple, le bois d'œuvre, la faune, les plantes, l'esthétique et l'eau).

Votre recette de succès

Lois
+ objectifs du propriétaire
+ conditions particulières du site
+ saines pratiques de gestion

= activités de bonne gestion forestière

Lois – Les prescriptions des lois varient d'une province et d'une municipalité à l'autre et il faut s'y conformer dans la planification des opérations forestières; par exemple, l'exigence de laisser des zones tampons le long des ruisseaux. Le conseiller pour votre boisé, votre entrepreneur et vous devez être au courant des lois applicables et vous y conformer.

Objectifs du propriétaire – Vos objectifs en tant que propriétaire et gestionnaire de votre boisé constituent l'unité de comparaison pour mesurer votre succès. Le succès dépendra de la mesure dans laquelle vous rencontrerez vos objectifs, que ce soit l'augmentation de l'habitat faunique ou la production de revenus.

Conditions particulières du site – Les conditions réelles de la forêt dans laquelle vous travaillez sont les éléments qui influent le plus sur le choix de la prescription forestière. Les saines pratiques de gestion tiennent compte de ce que la nature et les activités passées ont laissé sur votre terre.

Saines pratiques de gestion – Les SPG sont des lignes directrices opérationnelles qui traitent de questions comme la sécurité, la diversité biologique, l'habitat faunique, les zones sensibles, la planification et les pratiques responsables.





Sécurité – L’abattage d’arbres est l’une des activités les plus dangereuses. Les SPG relatives à la sécurité assurent que les opérations s’effectuent de façon sécuritaire pour les travailleurs, le propriétaire foncier et les autres personnes qui peuvent utiliser ou visiter le site. Les SPG prévoient de recourir aux travailleurs qui ont une certification de sécurité, qui sont assurés et qui sont protégés par une commission des accidents du travail.

Diversité biologique et habitat faunique – Chaque parcelle présente une combinaison unique de facteurs qui influent sur la productivité (comme : les sols, le drainage et l’humidité). C’est ce que nous appelons la capacité productive de la terre pour produire des arbres, permettre la présence de la faune et autres choses vivantes. Les SPG encouragent les pratiques de gestion qui favorisent le développement des choses vivantes qui devraient normalement se trouver sur le site.

Zones sensibles – Ce sont des caractéristiques que vous trouverez peut être moins fréquemment dans votre boisé ou qui sont même rares dans le paysage terrestre et qui fournissent un habitat très particulier pour les plantes et les animaux. Les milieux humides et les zones de très vieilles forêts en sont de bons exemples. Les SPG encouragent le recours à des techniques d’opérations modifiées, comme le fait de laisser des tampons non récoltés ou des pratiques de récolte modifiées.

Activités de gestion responsables – Ce sont des pratiques qui réduisent les incidences des activités de gestion forestière sur l’écosystème. Elles ont trait à des questions comme : l’emplacement des chemins et des sentiers de débusquage; les pratiques de coupe adéquates; éviter la création d’ornières et l’érosion; garder les débris à l’extérieur des ruisseaux; et nettoyer les résidus.

Ces renseignements ont été fournis par l’Initiative stratégique sur les boisés privés, un partenariat entre le Réseau canadien de forêts modèles et la Fédération canadienne des propriétaires de boisés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites suivants : www.woodlotscanada.ca ou www.modelforest.net.



Planification de la gestion – Comme le dit le vieil adage, l’échec de la planification est un plan pour l’échec! C’est peut-être la plus importante SPG et elle consiste à préparer un plan de gestion. Ce plan permettra que vos buts et objectifs guident vos activités au fil du temps, en tenant compte de tout l’éventail des questions liées aux ressources.

En entrant en communication avec votre association locale de propriétaires de boisés ou le ministère provincial responsable de la forêt, vous pouvez obtenir des publications qui fournissent plus de renseignements sur les SPG.